



2024-12-234

## 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉOLUTION

Séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du Conseil municipal de Saint-Gilles, le **9 décembre 2024** à 20 h.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin  
Siège #2 - Bruno Montminy  
Siège #3 - Patricia St-Hilaire  
Siège #4 - Carole Dubois  
Siège #5 - Yvan Champagne  
Siège #6 - Jimmy Richard

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson;

Assiste également, M<sup>e</sup> Raynald Martel, directeur général / greffier-trésorier.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

### RÉSOLUTION: 2024-12-234 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour suivant a été soumis aux membres du Conseil :

#### 01 - OUVERTURE DE LA SESSION

#### 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - Adoption du budget pour l'année 2025 / Dépôt du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

03.01 - Adoption du budget pour l'année 2025

03.02 - Dépôt du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

#### 04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Patricia St-Hilaire, appuyé par le conseiller Jimmy Richard, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**Extrait / Copie authentique**, certifié(e) conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Gilles, ce **10 décembre 2024**.

*Cindy Morin*

Cindy Morin

Adjointe administrative principale et coordonnatrice -  
relations avec les citoyens, communications, gestion documentaire  
et ressources humaines / greffière-trésorière adjointe auxiliaire